



## Ordre du jour de la réunion mensuelle du 4 mai 2021 - Zoom

- 1) Accueil et adoption de l'Ordre du Jour
- 2) Le Parc du Cinquantenaire, dialogue avec M. Eric Van de Velde, Bruxelles Environnement,
- 3) Notre prochaine Assemblée Générale
- 4) Infor-Quartier 2021
- 5) Fêtes
- 6) Urbanisme
- 7) Mobilité
- 8) Divers

## PV de la Réunion Mensuelle du 7 mai - Zoom

Invité : Monsieur Eric Van De Velde, représentant de Bruxelles-Environnement  
Présents : 25 personnes

La Présidente adresse un mot d'accueil à notre invité et aux participants dont c'est la première réunion. Elle demande à chacun d'eux de se présenter brièvement et de dire ce qui les motive à nous rejoindre.

### 1/ Ordre du jour et adoption

Après lecture, l'ordre du jour est approuvé par l'assemblée.

### 2a/ Intervention de Monsieur Eric Van De Velde de Bruxelles-Environnement

Le Parc du Cinquantenaire est propriété de la Régie des Bâtiments. La gestion en est confiée à la Région par l'entremise de Bruxelles-Environnement.

Actuellement, le Parc fait l'objet d'une remise en état profonde avec l'aide de la Fondation Roi Baudouin. Beliris est partenaire de l'administration régionale bruxelloise dans ce dossier. Monsieur Van De Velde nous explique ainsi la complexité des relations entre toutes ces entités dans la gestion du Parc.

La crise sanitaire a exercé (et exerce toujours) une forte pression sur le Parc. Précédemment, c'étaient les événements organisés qui étaient assez destructeurs. Ils ont été remplacés par la pression actuelle. Une étude pédologique (étude scientifique des sols) est en cours pour étudier l'impact depuis la création du Parc au 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours. Le Parc a été créé (architectes Bordiau et Girault) pour des fonctions nettement différentes que celles pratiquées aujourd'hui et était essentiellement un Parc de promenade encadré d'alignements d'arbres imposants.

Une étude de circulation est en cours concernant la mobilité dans le Parc. La trémie centrale est aussi au centre d'une réflexion non encore aboutie.

Actuellement un vaste chantier (4 ans) de rénovation des toitures est en cours qui tiendra compte des eaux pluviales pour les recycler.

Un des plus grands attraits du Parc est qu'il est central dans la Région et qu'il est bien équipé. Les structures sportives (précédemment de l'Ecole royale militaire) ont été récupérées, ce qui crée un attrait supplémentaire.

A Bruxelles-Environnement, il existe une cellule dédiée uniquement à la gestion des événements dans le Parc qui sont très (trop) nombreux. La réflexion porte également sur comment réduire les mauvaises utilisations du parc, notamment en réduisant/déplaçant les grandes manifestations. Cela n'ira pas sans poser des problèmes.



Une des missions de cette cellule, en collaboration avec Beliris, est de « comprendre » le parc dans ses divers axes de circulation, en balisant et restreignant la circulation motorisée.

La restauration complète du parc se fera en 6 phases, chacune d'une durée de 2 ans, et sera donc étalée dans le temps.

Un des enjeux est de recréer la relation bâtiment/parc dans l'optique de sa conception originelle. La question qui se posera très bientôt est que se passera-t-il quand le PAD Loi sera construit ? Comment se fera la gestion de la nouvelle pression humaine ? Elle s'accroîtra de toute façon en parallèle avec les coûts de gestion.

Enfin, une étude phytosanitaire est également en cours.

Quant au problème des toilettes publiques, une solution résiderait en organisant l'accès de sanitaires dans les bâtiments existants en demandant aux responsables de donner accès suivant certaines modalités.

## 2b/ Questions / réponses

- Une question est posée de savoir comment est gérée la biodiversité dans le parc et comment on tient compte des espèces d'oiseaux invasives comme les perroquets ou les corneilles. Les biologistes de Bruxelles Environnement connaissent l'avifaune du Parc qui comprend notamment des chauves-souris, des faucons, des martinets....
- A la question de savoir si une enquête publique a été faite au sujet du parc il est répondu qu'une consultation a eu lieu en son temps, organisée par Bruxelles Environnement. Le constat est fait que la gestion du parc est compliquée par le fait qu'il est sur le territoire de deux communes (Bruxelles et Etterbeek) et que la vision d'Etterbeek est différente de celle de Bruxelles.
- Quid du tunnel ? Du côté de la Joyeuse entrée, l'accès serait restreint et pour le tunnel, voir sur le site de Bruxelles mobilité (pas trouvé l'article !)
- On soulève le problème de l'éclairage ainsi que le respect de la biodiversité lors des nouvelles plantations. La réponse est que les essences choisies seront plus résistantes dans la perspective du changement climatique.
- L'avenir de la trémie dans le parc est à nouveau abordé. Aucune solution ne semble se dessiner à court terme.
- Pourquoi faut-il abattre tous les arbres d'une rangée, même s'ils ne sont pas malades ? La réponse est qu'en ce faisant, on préserve l'équilibre architectural de la conception du parc et que si toute une rangée est abattue, elle sera remplacée par une nouvelle rangée d'essence différente sans doute.
- Le revêtement de sol est différent selon qu'on est sur Etterbeek (asphalte) et Bruxelles (pavés)
- On insiste fort sur la mise à disposition de toilettes publiques. Dans la proposition de Bruxelles-Environnement (des sanitaires dans les immeubles existants) il faudra chercher à chaque fois un gardien de parc pour qu'il donne accès aux toilettes. L'intervenante se dit choquée de cette proposition et la solution devrait faire partie d'une large réflexion de salubrité des lieux publics.
- Il est fait mention de l'enquête en cours auprès des jeunes du quartier qui ont notamment beaucoup d'appréciation pour le Parc et demandent encore plus d'équipement sportif. Cette enquête se réalise en préparation de l'Infor-Quartier 2021.
- On propose d'intégrer les arbres entourant le parc à sa gestion. Ils sont gérés par Bruxelles Mobilité.
- Le constat est fait que le parc est le plus « black carboné » de la Région. Le détournement prévu sur l'avenue de la Joyeuse Entrée ne fera qu'ajouter 20% de CO2 en plus.
- Enfin, les habitants souhaitent pouvoir participer aux discussions autour de la remise en état du parc bien en amont des enquêtes publiques. Il est suggéré d'écrire à Beliris à ce sujet.

L'intervention de Monsieur Van De Velde se termine et la Présidente lui adresse les très vifs remerciements de notre part à tous et le félicite pour la qualité de son intervention qui a captivé tout le monde.

La réunion se poursuit par les points suivants inscrits à l'ODJ :



### 3/ Préparation de l'Assemblée générale

L'assemblée générale se tiendra le 1<sup>er</sup> juin. Il s'agira de l'AG ordinaire. On cherchera le meilleur système de vote et on procèdera à un essai avant le vote réel. Elle portera sur le rapport d'activité, les comptes, le budget, l'élection des administrateurs. A ce propos, on invite les candidats à postuler en envoyant leur lettre de motivation a ca@gaq.be.

### 4/ Infor-Quartier 2021

Tous les textes doivent être rentrés pour le 31 mai, ainsi qu'un court résumé de chacun d'eux dans les deux autres langues si possible. Le prochain groupe de travail déterminera l'espace/volume de l'édition de cette année.

### 5/ Fêtes et brocante

#### a/ Fête

Le prochain Winterpop se tiendra du 3 au 5 décembre.

La décoration (guirlandes lumineuses) prévue en novembre, décembre et janvier ne pourra être placée car le square et ses arbres sont classés. Mais BME (Brussels Major Events) propose une déco lumineuse sur le sol. Elle sera réalisée par eux.

#### b/ brocante

Les demandes de subsides ont été envoyées à la Région et à la Ville de Bruxelles.

Quant à l'animation, on fait appel à toute suggestion pour une activité.

- Un point est fait sur la journée de l'Europe (8 mai) :  
Il n'y aura pas de « portes ouvertes » mais différentes activités seront proposées par les Institutions (voir le site internet), notamment un costume offert à Manneken Pis, une fresque au Parc royal, une promenade entre la place Schuman et le buste de Robert Schuman où il y aura des drapeaux, des tapis petite rue de la Loi et l'éclairage du buste de R. Schuman.
- Enfin, on rappelle la fête des voisins qui aura lieu les 28 et 29 mai. L'Estampille organise une activité pour les voisins.

### 6/ Urbanisme

Le projet de modification de la rue de la Pacification a été rejeté en commission de concertation.

Projet de la rue de l'Etendard n'est pas acceptable et une lettre sera envoyée.

On annonce une réunion du collectif « Bas les Pads » le 21 mai.

Concernant le PAD Loi, l'information a été donnée que les Institutions souhaitent rapatrier leurs fonctionnaires et abandonner les sites actuels : Beaulieu, Evere.... Cela nous renforce dans notre conviction à rester vigilants.

### 7/ Mobilité

Rien à signaler

### 8/ Divers

- Mention est faite du dernier comité de quartier. Un appel pour le budget participatif va être lancé. Lors de la prochaine réunion du Conseil consultatif, un témoignage d'un représentant de Neder-over-Hembeek expliquera l'expérience de ce quartier de la Ville, comment les habitants ont vécu cette participation. On nous informe que le projet du quartier pourrait sortir du cadre du budget alloué et élarger d'un budget plus large hors cadre (700 000 €)
- Invitation est faite à assister à la manifestation « From darkness to the light » qui est un projet de sensibilisation contre le suicide. Cet événement est organisé ce 8 mai à 5 heures du matin.



- L'idée est lancée de demander à la Ville d'installer une patinoire au rond-point Schuman pendant les fêtes de fin d'année
- Appel pressant est fait pour appeler le plus de public/clients possibles au nouveau marché du mercredi au square Marguerite.

Après épuisement des points à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 15



Chantal MATTHYS  
Secrétaire

Barbara BENTEIN  
Présidente